

Compte Rendu de l'assemblée générale du conseil de quartier Le Salinier du 23/05/2024

Présents :

Frédéric Caracatsanis, président du conseil de quartier
Laurent Goncalves, vice-président
Marcel Guardiole, secrétaire
Jacques de Kuyper, membre du bureau

M. Jean Gauthier, Conseiller municipal délégué voirie et réseaux

15 habitants du quartier non membres du bureau sont présents.

Ordre du jour :

- Rappel des actions menées sur 2023-2024
- Election du bureau
- Actions en cours
 - Actions sécurité de voirie et mise en conformité des évolutions faites l'année dernière
- Autres sujets

Le président ouvre la séance à 20h06 et remercie M. Gauthier pour sa présence puis présente les missions du conseil de quartier pour les nouveaux participants.

Actions menées sur 2023-2024 :

- 23/05/2024, réunion publique
- 19/12/2023, réunion du conseil
- 30/03/2023, réunion publique
- + réunions du bureau en visio conférence

Pour rappel, chaque réunion fait l'objet d'un compte rendu déposé sur le site de la mairie en accès public

Bilan :

Mai 2024 : déplacement du passage piéton à l'entrée du Banayre pour l'éloigner du tournant et du mur en brique qui en cache la visibilité pour les véhicules arrivant de Fontenilles

Mars 2024 : demande de réinstallation de l'aire de jeu de Cachac, en attente décision des suffrages sur le projet déposé dans le cadre du budget participatif

Février 2024 : remplacement des éclairages => sous 3 ans remplacement de tous les éclairages de la ville par des éclairages à LED, la zone du Salinier a été couverte sur la quasi-totalité du périmètre (à part sur les lampadaires hauts qui seront traités lors des prochaines tranches)

Janvier 2024 : installation STOP devant l'impasse du 30/59 avenue des romarins (parmi les points prioritaires demandées par le Conseil de quartier à la municipalité) + marquage rappel 30 km/h

Septembre 2023 : Enlèvement du coussin berlinois (caoutchouc) au niveau de l'écluse réalisée devant le 2 avenue des Pins

Mai 2023 : Entrée du domaine de Banayre nettoyée (piliers et murs)

Durant l'année 2023-2024,

- l'entretien des espaces verts a été effectué avec régularité par les services municipaux (aussi bien en ce qui concerne la tonte des pelouses que la taille des haies, arbustes, palmiers, dracénas, ...)
- les palmiers ont été traités contre les papillons
- un représentant du Conseil de quartier participe depuis 1 an aux réunions du Conseil de la Ville sur le plan de circulation (compte rendu succinct)

Election du bureau :

Le bureau sortant se représente. Le président explique que l'implication de quelques habitants des zones de Cachac et des Charmes dans le bureau serait souhaitable pour avoir des relais de proximité.

Le président lance un appel aux candidatures aux présents.

M Gerard (par email), et M Grand (en présence) expriment leur volonté de rejoindre le bureau.

Le président met au vote la composition du bureau suivante:

- Frédéric Caracatsanis, président
- Laurent Goncalves, vice-président
- Marcel Guardiole, secrétaire,
- Jacques de Kuyper, membre du bureau
- Dominique Gérard, membre du bureau
- Eric Grand, membre du bureau

Le bureau est élu à l'unanimité des participants.

Actions en cours :

Le président liste les actions en cours suivies par le conseil de quartier :

- sécurité routière : demande d'actions prioritaires listées et transmises à la mairie :
 - extension de la zone 30 au nord du Banayre
 - marquage au sol en pointillés ouest avenue des pins, avenue des romarins, avenue des pétunias, avenue de provence
 - rappel de la mise en conformité des panneaux déjà installés + inversion sens de priorité écluse ouest avenue des pins + élargissement de l'écluse
 - écluse côté Nord du rond-point des dracénas (sans coussin)
 - stop impasse entre 46 et 50 avenue des romarins
 - réduire la vitesse sur la départementale route de Fontenilles (entre sortie Fonsorbes et rond-point départementale 37 et départementale 68)
- curage des réseaux d'eau pluviale
- demander à la mairie de rappeler à Mr Miatto le fauchage et le ramassage dans les espaces verts centraux (surtout à proximité des maisons) : sécurité incendie + nettoyage et débroussaillage de l'avaloir aval des étangs (proche de la crèche)

Compte rendu des échanges durant la réunion :

Le coussin berlinois rue du Carlat fait beaucoup de bruit lorsque des véhicules passent, les riverains demandent à ce que le coussin soit retiré.

La circulation sur l'avenue Déodat de Séverac est très rapide, des camions de livraison et des riverains circulent à plus de 80km/h alors que la vitesse est limitée à 30km/h. Des contrôles de vitesse semblent être le seul moyen de forcer le ralentissement.

Les poteaux J11 en plastique sont couchés au bout de l'avenue des pins, le bus scolaire roule dessus car l'espace entre les plots est trop étroit. Le conseil de quartier demande que l'espace central soit un peu élargi afin d'allonger la durée de vie des plots.

Le bus scolaire roule trop vite, il faut remonter l'information au conseil régional (si bus du Lycée). Les délais accordés aux conducteurs des bus pour se rendre d'un arrêt de ramassage scolaire au suivant ne semblent pas suffisants en regard avec les contraintes de la voirie et la limitation de vitesse à 30 Km/h dans le quartier. Cela engendre l'obligation pour les conducteurs de rouler trop vite pour arriver à temps devant les établissements d'enseignement. Les horaires doivent être revus, le début du ramassage doit être fait un peu plus tôt. Le conseil du quartier demande à la mairie de saisir les services compétents (conseil régional, société de cars, établissements d'enseignement) pour adapter les horaires de ramassage sur tout le trajet afin d'accorder aux conducteurs un programme de marche compatible avec la vitesse limitée dans le quartier.



Le conseil de quartier demande aux habitants qui constatent une vitesse excessive ou un comportement anormal des bus de noter le jour, l'heure précise le lieu et le sens de circulation ainsi que tout élément permettant d'identifier le bus et de communiquer ces informations au bureau. En effet, grâce au jour et à l'heure, le bus peut être identifié et transmis au bon organisme qui se chargera alors de faire les remarques nécessaires au chauffeur ou à la compagnie de bus.

Les habitants confirment que l'effet d'entonnoir créé par la présence des pointillés au milieu de la chaussée a fait ralentir la vitesse des usagers. Le bureau du conseil de quartier rappelle que c'est une des premières mesures demandées dans la liste des actions, information transmise à la municipalité via M. Gauthier présent.

Monsieur Gauthier explique le plan de la municipalité de renouvellement des éclairages pour un passage en éclairage LED sur 3 ans.

La chaussée, au début de l'avenue des pins, à l'emplacement de la chicane, est soulevée par les racines des pins, un habitant interroge le bureau du conseil sur la réfection de la chaussée. Le bureau répond qu'il n'y a pas d'intervention actuellement prévue à sa connaissance. Ce début de l'avenue des pins, à la sortie du rond point des palmiers, regroupe un certain nombre de dangers que la vitesse amplifie. D'où la présence de l'écluse afin de faire ralentir les usagers sur cette portion dangereuse. Après l'enlèvement du coussin, du temps est encore nécessaire pour observer l'effet sur la circulation. Un déplacement des balises J11 vers l'impasse des Muguetts est envisagé pour laisser plus d'espace aux usagers sortant du Banayre pour se rabattre après l'écluse avant d'arriver au rond-point des Palmiers.

Lorsque la rue Déodat de Séverac a été refaite, des arbres devaient être plantés dans les jardinières réalisées à cet effet. Pour l'instant seuls 2 jeunes arbres l'ont été et les autres espaces prévus sont bien nus. Le conseil de quartier demande à la municipalité de réaliser ce qui avait été prévu et annoncé sur cette zone et de lui communiquer le programme de réalisation de ces plantations.

Mr Gauthier précise qu'une étude relative aux besoins d'implantation de nouveaux arbres est en cours. Le conseil de quartier collectera les demandes des habitants du quartier et les communiquera à M. Gauthier. Dans ce cadre, la demande d'un habitant de la zone Cachac concernant l'ajout d'arbres à l'angle avenue des Pins/rue du Cabernet sera transmise à M. Gauthier.

Le président précise que le conseil de quartier est représenté au conseil de la ville par M. de Kuyper, membre du bureau. Jacques de Kuyper résume les missions du conseil de la ville et les actions en cours, notamment sur la circulation.

Les habitants confirment que la route de Fontenilles est très dangereuse et que la route est étroite. Les mairies de Fonsorbes et Fontenilles ont signalé cette dangerosité plusieurs fois au département qui est décisionnaire sur cette route. Les habitants expriment que faire du vélo ou du footing sur cette route est vraiment très dangereux, une piste cyclable et un élargissement de la route sont demandés. En attendant leur réalisation, il faudrait abaisser la vitesse autorisée et qu'un radar chantier y soit installé de temps à autre pour faire respecter cette vitesse réduite.

Un riverain précise que le fossé rue du Carlat est colmaté par endroit : il faudrait le récurer, message passé à la municipalité via M. Gauthier présent.

Questions diverses

- Y a t'il un système pour les déchets ?
 - Le Muretain Agglo a mis à disposition récemment des composteurs individuels que les habitants peuvent demander (voir site internet du Muretain Agglo et de la mairie de Fonsorbes), les conteneurs collectifs pour papier et petits cartons sont répartis sur le quartier, des conteneurs collectifs pour la collecte du verre sont également disponibles. Des tournées sont faites pour la collecte des "poubelles jaunes" pour les boîtes de conserve et les plastiques et les poubelles pour les déchets ménagers.

Le président clôture la séance à 22h00, M. Gauthier invite les participants à partager un verre citoyen offert par la mairie.